



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
001-210104436-20240710-202407D043-DE
Date de télétransmission : 10/07/2024
Date de réception préfecture : 10/07/2024
N° 202407D043

Département de l'Ain
Arrondissement Bourg
en Bresse

**VILLARS LES
DOMBES**

Date de la séance :
9 Juillet 2024

Nombre de
conseillers

En exercice : 27
Présents : 20
Absents : 7
Votants : 26

Date de la
convocation :
3 Juillet 2024

Domaine
Administration
Générale
Pour : 26
Contre :
Abstention :

L'an Deux Mil vingt-quatre le 9 Juillet, le Conseil Municipal de Villars les Dombes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Pierre LARRIEU, Maire.

Monsieur Michel MACON a été élu secrétaire de séance.

PRÉSENTS : P. LARRIEU - F. MARÉCHAL- I. DUBOIS - M. BIELOKOPYTOFF - A. MARTIN - M. MACON – E. JACQUAND – V. PEYROL- C. VALET- J. BERTHET - D.VENET - A. DUPERRIER – D. FROMENTIN - L. VIOLA -J.SAINT PIERRE - I. VAURES - S. ROGNARD - S. GUEDON - J. LIENHARDT- F.CANARD – S. BAUDIN-

ABSENTS :
S. CLOUPET a donné pouvoir à C. VALET
M.A ROUX a donné pouvoir à P. LARRIEU
F. JANET a donné pouvoir à F. MARECHAL
C. SEMINARA a donné pouvoir à V. PEYROL
P. NOBLET a donné pouvoir à J. LIENHARDT
D. SEBAI a donné pouvoir à M.BIELOKOPYTOFF
S.ROGNARD

OBJET : INSTALLATION DE CAMERAS SUR LA VOIE PUBLIQUE : DEMANDE DE SUBVENTION

Dans le cadre du dispositif de vidéoprotection installé sur la Commune de Villars les Dombes, une extension du système est envisagée.

Le projet prévoit d'une part le remplacement de certains équipements, mais surtout l'extension du dispositif sur des périmètres non couverts ainsi que la modification de certains dispositifs existants afin de répondre aux besoins plus spécifiques sur certains axes, soit :

- 12 nouvelles caméras dont 3 VPI (Intersection Rue du Bugey / Rue du 8 Mai 1945, 1 VPI Chemin des Oures, 1 VPI Pierre Poivre)
- 2 renouvellements avec des équipements plus performants sur les sites Mairie et city-stade
- 2 renforcements sur parking halle des sports et salle polyvalente par des caméras multi-capteurs en sus des dômes existants

Ce projet est prévu en 3 phases de 2024 à 2026. Le montant de l'ensemble du projet s'élève à 98 652.92 € HT (fourniture, installation et raccordement).

- Phase 1 en 2024 : 13 244.88 € HT
- Phase 2 en 2025 : 40 516.40 € HT
- Phase 3 en 2026 : 44 891.64 € HT

Il est possible de solliciter le soutien financier de la Région Aura selon le plan de financement suivant :

		Montant en € HT
Montant total de l'opération		98 652.92 €
Phase 1		13 244.88 €
Phase 2		40 516,40 €
Phase 3		44 891,64 €
Financements Sollicités		
REGION AURA	50%	49 326.46 €
Autofinancement Commune		49 326.46 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** la demande de subvention auprès de la Région AURA
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tous documents se rapportant à l'affaire
- **PRECISE** que les crédits nécessaires à cette convention sont affectés au budget de l'exercice en cours.

Le 10 Juillet 2024,
Le Maire,
Pierre LARRIEU